



DE L'USAGE DES RELATIVES PERIPHRASTIQUES DANS L'HEPTAMERON DE MARGUERITE DE NAVARRE

Véronique MONTAGNE, Université Côte d'Azur, CNRS, BCL,
<http://www.unice.fr/bcl>

Dans les appendices de *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle* (1973), Alexandre Lorian signale que Marguerite de Navarre fait un usage notable des propositions relatives dans son *Heptaméron*. Dans la liste des « textes-témoins » qu'il retient pour son étude, parmi lesquels figurent les ouvrages de Bonaventure des Périers, Hélienne de Crenne, Nicolas de Troyes ou Étienne Tabourot des Accords, il note ainsi une utilisation supérieure à la moyenne de l'ensemble des relatives (c'est-à-dire adjectives ou substantives) dans *L'Heptaméron*, particularité que ne partage que le seul Blaise de Monluc dans ses *Commentaires* (1592)¹. Le fait qu'Alexandre Lorian travaille sur l'édition Michel François qui s'appuie sur le manuscrit Fr. 1512 de la Bibliothèque Nationale², alors que nous lisons le texte proposé par Nicole Cazauran et Sylvie Lefèvre, qui est fidèle à l'édition Claude Gruget de 1559³, ne change rien à ce constat⁴ : les relatives foisonnent effectivement dans le texte de la Reine, quelles qu'en soient les formes. Or, si cette fréquence fait sens dans l'histoire du vernaculaire et de la stylistique de la Renaissance, où elle peut être considérée comme une contribution à l'élaboration d'une langue littéraire construite par l'un de « ces grands enchevêtreurs de phrase »⁵ que connaît l'époque, elle peut aussi être appréhendée d'un point de vue pragmatique, énonciatif, rhétorique, comme l'un des outils mis à la disposition du narrateur comme des multiples locuteurs du texte (devisants et personnages des nouvelles) pour désigner les objets du monde avec des intentions et des effets variés sur le(s) destinataire(s) de chacun des propos.

LE CORPUS

Le corpus retenu ici se compose de certaines des propositions subordonnées relatives substantives utilisées dans le texte. Il s'agit, en l'occurrence, des suites composées d'un pronom démonstratif non neutre (à l'exclusion, donc, du « ce », qui présente des particularités syntaxiques et stylistiques écartées ici) dont la morphologie peut évidemment varier en fonction du genre et du nombre du référent supposé (celui, celle, ceux, celles), puis d'un

¹ Alexandre Lorian, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 313.

² La version retenue est alors celle que propose Michel François, en 1950, établie à partir du manuscrit Fr. 1512 (*Eptameron ou nouvelles de la Reine de Navarre*), vraisemblablement recopiée très peu de temps après la mort de Marguerite de Navarre. Voir Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Paris, éd. Michel François, Classiques Garnier, 2005, p. xxi.

³ Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron des nouvelles*, Paris, Folio classique, 2000, p. 49-50. C'est cette édition que nous citons dans les lignes qui suivent.

⁴ On observe toutefois des différences entre les deux versions, aux niveaux orthographique, syntaxique, morphologique et lexical, sans compter des choix de ponctuation qui divergent.

⁵ Alexandre Lorian, *op. cit.*, p. 224.



pronom relatif de morphologie également variable (qui, que, dont, où) et d'une sous-phrase articulée autour d'un verbe-pivot secondaire⁶.

La relative substantive retenue peut occuper toutes les fonctions du nom (ou du groupe nominal) : sujet (« **celles à qui on presente de telles choses** devraient desirer à en faire œuvres qui vinsent à si bonne fin, qu'il feit à ceste bonne dame », p. 189⁷) ; COD (« c'est à moy à eslire **celle qui doit continuer celles du jourd'huy** », p. 161) ; COI (« laissons là le passetemps où deux seulement peuvent avoir part, et parlons de **celuy qui doit estre commun à tous** », p. 65) ; ou complément circonstanciel, en l'occurrence souvent comparatif (« La contesse, **comme celle qui en riens ne leur vouloyt desobeyr**, l'accorda... », p. 69).

Nous choisissons d'écourter ici la description morphosyntaxique⁸ et de privilégier les approches recensées ci-dessous.

REGARDS

La relative substantive peut s'appréhender de différentes façons : morphosyntaxique, bien sûr, mais aussi stylistique, énonciative ou pragmatique, sans qu'il y ait bien sûr de frontières étanches entre ces différentes approches.

D'un point de vue stylistique, on peut signaler que la suite identifiée relève de la figure macrostructurale de la périphrase, laquelle consiste selon Georges Molinié « en ce que l'on désigne des objets non par leur dénomination habituelle, mais par un tour plus compliqué, généralement plus noble, présentant spécialement l'objet sous une qualité particulière »⁹. Le tour est potentiellement « noble », parce que la périphrase peut effectivement relever de l'amplification et donner plus de force à une idée en la développant : avec Érasme, et son *De duplici copia verborum ac rerum commentarii duo* (1539), on peut donc signaler que la relative périphrastique relève ainsi de la *copia rerum* (puisqu'elle peut être une forme d'exagération) et de la *copia verborum* (puisqu'elle développe une dénomination plus concise)¹⁰.

D'un point de vue énonciatif, on peut noter par ailleurs que la relative périphrastique est l'expression d'un point de vue (au sens de « focalisation ») qui peut être celui du narrateur, celui d'un devisant ou celui d'un personnage des nouvelles, ce point de vue étant éventuellement explicité par l'expression fréquente de traits subjectifs à l'intérieur de la proposition. On peut ainsi y observer des effets de focalisation interne, externe ou omnisciente, selon le degré de maîtrise de la réalité environnante.

D'un point de vue pragmatique, enfin, signalons que la relative périphrastique peut être considérée comme un acte illocutoire qui consiste à amplifier une réalité donnée ou bien, selon Yves Le Hir, à « éviter un terme trop précis », à « désigner une personne par ses attributs ou ses qualités », ou encore à « remplacer un terme plat ou neutre par une description »¹¹. Ces deux dernières possibilités consistent à désigner (une personne, un objet) – plutôt que dénommer – par un détour définitionnel ou descriptif, dont les effets perlocutoires sont potentiellement de l'ordre de l'évaluation ou de la catégorisation.

L'approche définitionnelle/ descriptive du procédé permet ainsi de constater que ce type d'enchaînement se caractérise par l'absence du *definiendum* (qui serait la dénomination

⁶ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, p. 487-488 ou Cécile Narjoux, *Le Grevisse de l'étudiant, Grammaire graduelle du français*, Bruxelles, De Boeck supérieur, 2018, p. 617-618.

⁷ Souligné par nous, comme dans les exemples qui suivent.

⁸ Description dont le lecteur pourra avoir un aperçu plus détaillé dans le volume Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Atlande, Clefs concours – Lettres XVI^e siècle, Paris, 2020, rédigé par Marie-Claire Thomine et moi-même.

⁹ Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de poche, 1992, p. 267.

¹⁰ Voir Érasme, *Œuvres choisies*, éd. Jacques Chomarat, Paris, Librairie Générale Française, 1991, p. 233 sqq.

¹¹ Bernard Dupriez, *Gradus, Les procédés littéraires*, Paris, 10/18, 1984, p. 340.



usuelle de l'objet concerné, sous une forme réduite, nom commun ou nom propre) au profit d'un seul *definiens* (qui en constitue une définition, au sens large du terme). Ce *definiens* se compose, en l'occurrence, d'une indication de genre (masculin/ féminin et, ici, souvent homme/femme) suivie, selon les cas, du « propre »¹² ou de l'« accident ». Le propre permet d'identifier une propriété spécifique à une classe, un trait comportemental potentiellement partagé / partageable dans le cas où il s'agit d'un individu (par exemple, « c'est une propriété de l'homme d'être susceptible d'apprendre la grammaire » dit Aristote¹³). L'accident n'est ni le genre, ni le propre d'un objet, mais « ce qui, n'étant rien de tout cela, [...] appartient cependant à la chose ; ou encore, c'est ce qui peut appartenir ou ne pas appartenir à une seule et même chose, quelle qu'elle soit : comme, par exemple, être assis peut appartenir ou ne pas appartenir à un même être déterminé »¹⁴. Dans le cas où apparaissent ces « accidents », les rhétoriques anciennes parlent de « description » et les rhétoriciens modernes de « définition oratoire »¹⁵.

Or l'acte illocutoire de définition/ description périphrastique a aussi une dimension perlocutoire lorsqu'il/ puisqu'il entre dans une visée argumentative : en relation avec la notion de définition évoquée ici, on peut signaler ici une démarche stipulatoire (ou une pétition de principe en termes rhétoriques/ sophistiques), qui consiste à attirer l'attention des auditeurs/ lecteurs/ interlocuteurs (selon les cas) sur un détail, une caractéristique que le locuteur juge significatif, détail qui alimente son argumentation en permettant une évaluation du référent ou une catégorisation de ce dernier.

Ce sont ces différentes approches que nous croisons dans les lignes qui suivent, pour rendre compte des usages qui sont faits de la relative substantive dans le cadre de la conversation conteuse¹⁶ de Notre Dame de Sarrance.

USAGES

Les exemples de propositions relatives périphrastiques recensés dans *L'Heptaméron* et retenus ici sont classés en quatre catégories en fonction de l'usage qu'en fait chaque locuteur. Les catégories retenues sont celles de la désignation¹⁷, du brouillage référentiel, de l'évaluation et de la catégorisation¹⁸.

Le premier cas – celui de la *désignation* – correspond aux occurrences dans lesquelles des objets du monde sont désignés de manière ponctuelle. La deuxième catégorie permet de recenser les cas où le référent fait l'objet d'un *brouillage référentiel* et où le détour périphrastique permet d'éviter de le dénommer¹⁹ directement. La troisième catégorie concerne

¹² Aristote définit le « propre » comme « ce qui, tout en n'exprimant pas la quiddité de la chose, appartient pourtant à cette chose seule et peut se réciproquer avec elle. (Aristote, *Rhétorique*, Paris, Le Livre de poche, 1991, p. 271).

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Aristote, *Topiques*, Paris, Vrin, 1990, I, 5, p.10 et *sqq.*

¹⁵ « La définition oratoire est une figure du choix, car elle utilise la structure de la définition, non pour fournir le sens d'un mot, mais pour mettre en vedette certains aspects de la réalité » (Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Presses universitaires, 1966, p. 233).

¹⁶ Voir Gisèle Mathieu-Castellani, *La conversation conteuse, Les Nouvelles de la Reine de Navarre*, Paris, PUF, 1992.

¹⁷ On parlera de « désignation » quand – selon les termes de Georges Kleiber –, « l'expression n'a pas été attribuée *a priori* en propre à l'entité à laquelle elle renvoie, mais qu'elle permet d'y accéder par l'intermédiaire des informations (descriptives ou autres) qu'elle comporte (cf. le magasin où l'on vend les livres pour « librairie » [...]) » (Georges Kleiber, « De la dénomination à la désignation : le paradoxe ontologico-dénotatif des odeurs », *Langue française* 2/2012, n° 174, p. 3 ; voir aussi Georges Kleiber, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, n° 36, 2001, p. 21-41).

¹⁸ La catégorisation est un acte mental « consistant à structurer les éléments du réel en catégories d'objets, d'événements, d'entités conceptuelles, à partir de propriétés jugées communes » (Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004, article « Catégorisation »).

¹⁹ Nous utilisons le terme (et le concept) de « dénomination » dans le sens que lui assigne Jean-François Sablayrolles, en le distinguant de la « nomination » : le linguiste précise que « *nomination* relève d'un processus et renvoie à l'acte d'imposition d'un nom à quelque chose et *dénomination* au résultat, stabilisé, de



l'opération de *reformulation* où la relative désigne un objet particulier ou une personne précise préalablement identifié(e) dans le discours, cas dans lequel le choix de substituer une désignation à une possible dénomination a une finalité évaluative. Le dernier ensemble regroupe des cas de *catégorisation*, dans lesquels le référent concerné est mis en relation avec un groupe plus large pour asseoir la vraisemblance d'un enchaînement narratif.

Désignation...

Dans ce premier cas de figure, l'objet (au sens large) désigné par le tour périphrastique n'a pas été préalablement identifié. Son contenu référentiel est vague (indéfini) et/ou en construction. Ceci correspond aux énoncés sentencieux ou au travail progressif d'élaboration d'un concept ou d'identification d'un personnage.

*Un indéfini

Dans le cas des énoncés aux allures parémiologiques, la relative périphrastique permet d'identifier une classe, un ensemble, de la même façon qu'un pronom indéfini, mais avec les traits distinctifs qui assoient le raisonnement. La relative désigne un objet singulier en lui attribuant un certain nombre d'« accidents »²⁰ utiles au raisonnement :

Il est impossible que l'homme mal faisant ne soit soupçonneux, mais bien heureux est **celuy sur lequel on ne peut avoir soupçon par occasion donnée**. (p. 107)

[...] il n'est rien plus sot, que **celuy qui pense estre fin** : ne rien plus sage, que **celuy qui cognoist son rien**. (p. 334)

- Ha Guebron ! dist Parleme, souvent sont differens les fardeaux de l'homme et de la femme. Car l'amour de la femme bien fondée et appuyée sur Dieu et son honneur, est si juste et raisonnable, que **celuy qui se depart de telle amitié**, doit estre estimé lasche et meschant envers Dieu et les hommes de bien. (p. 272)

Le verbe de la relative est alors au présent (élargi ou descriptif) dans un énoncé qui est lui aussi au présent (gnomique ou de vérité générale). Dans les deux cas, et comme le prouve l'omniprésence du lexique évaluatif (« soupçonneux », « sot », « sage », « lasche », « meschant »), il s'agit d'exprimer une opinion générale sur certains types de comportements humains systématiquement présentés en antithèse (« soupçonneux »/ « bien heureux » ; « sot »/ « sage » ; « juste et raisonnable »/ « lasche et meschant ») et brièvement décrits ou définis grâce au recours à la périphrase.

Dans l'exemple qui suit, la relative désigne un groupe pluriel, un ensemble de personnes qui sont censées illustrer la notion de « faubourgs de la mort » développée par Nomerfide :

- **Ceux qui ont beaucoup de tribulations en l'esprit : ceux aussi, qui ont esté longuement malades, et qui par extremité de douleur corporelle ou spirituelle, sont venuz à despriser la mort, et trouver son heure trop tardive**. Je dy, que ceux là ont passé par les fauxbourgs, et vous diront comme se nomment les hostelleries, où ils ont plus crié que reposé... (p. 398-399)

cette opération » (Jean-François Sablayrolles, « Nomination, dénomination et néologie : intersection et différences symétriques », *Neologica*, n° 1, mars 2007, p. 87-99).

²⁰ Voir *supra*.



La juxtaposition ou la coordination de plusieurs relatives, leur longueur comme la reprise des référents par le pronom démonstratif de forme composée « ceux là » fonctionnant en anaphore résomptive, tous ces éléments relèvent d'une *amplificatio* à finalité pathémique. Les relatives énumèrent les catégories de personnes amenées à côtoyer la mort et contribuent par ailleurs à clarifier la métaphore utilisée par Nomerfide.

On notera que le type de tournure périphrastique identifié dans ces quelques exemples est limité au développement ponctuel de tel ou tel autre locuteur. Cela signifie qu'il n'y a pas de reprise anaphorique d'une dénomination ou de substitut anaphorique plus tardif de cette périphrase qui permettraient d'avoir des alternatives plus précises, issue d'un tâtonnement dénominatif comme dans les deux cas qui suivent.

*Un objet/ personnage à inventer

La relative périphrastique permet aussi de désigner un objet ou un personnage dont la dénomination précise (ou l'identité précise) n'existe pas encore au moment où l'occurrence est utilisée. C'est le cas, par exemple, lorsque les devisants élaborent leur future occupation, pendant le prologue. Ils sont alors en quête d'un passetemps, ponctuellement désigné par des relatives périphrastiques qui en signalent quelques caractéristiques :

[...] laissons là le passetemps où deux seulement peuvent avoir part, et parlons de **celuy qui doit estre commun à tous**. (p. 65)

Puis que ma femme a si bien entendu la glose de mon propos, et qu'un passetemps particulier ne luy plaist pas, je croy qu'elle sçaura mieulx, que nul autre dire **celuy où chacun prendra plaisir**. (p. 65)

Dans les deux cas, la relative énonce des caractéristiques qui entrent en relation antithétique avec un passetemps érotique suggéré dans l'échange entre Hircan et sa femme. Les relatives servent ici à dessiner un trait définitoire majeur du passetemps recherché, en l'occurrence le fait qu'il doive être ludique, mais aussi collectif.

La relative périphrastique est aussi un substitut descriptif, sans marquage axiologique, utilisé ponctuellement quand un personnage n'est pas encore connu. Il s'agit d'un emploi de type cataphorique, prélude à une dénomination plus précise. En voici l'exemple de la première apparition de Guebron, d'abord désigné par le groupe nominal « un homme tout en chemise, fuyant comme si quelqu'un le chassoit, criant à l'aide » (avec un article indéfini à valeur d'extraction²¹), puis par un double relais pronominal (« luy ») et enfin, par une relative périphrastique qui précède une dénomination plus précise (par un nom propre) dans une tournure attributive :

Ainsi qu'ils estoient tous à la messe, va entrer en l'eglise *un homme tout en chemise, fuyant comme si quelqu'un le chassoit, criant à l'aide*. Incontinent Hircan, et les autres gentils-hommes allerent au devant de *luy*, pour veoir que c'estoit et veirent deux hommes après *luy* leurs espées tirées : lesquels voyant si grande compaignie, voulurent prendre la fuitte : mais Hircan et ses compaignons les suyvirent de si près, qu'ils y laisserent la vie. Et quand ledict Hircan fut retourné, trouva que **celuy qui estoit en chemise**, estoit un de leurs compaignons nommé *Guebron*. (p. 59)

²¹ Voir Cécile Narjoux, *op. cit.*, p. 175.



La relative est descriptive, elle reprend une caractéristique vestimentaire dans la présentation initiale du personnage avant une identification plus précise, dans une démarche progressive qui épouse le regard (en focalisation interne) d'Hircan et des gentilshommes, découvrant progressivement l'identité de l'intéressé.

La démarche est semblable lorsqu'il s'agit d'identifier un devisant, en l'occurrence celui qui sera le locuteur du prochain compte. Ainsi, au début de la deuxième journée, le principe d'équité (« au jeu nous sommes tous esgaulx », p. 67) semble impliquer que ce soit une femme (et non plus un homme) qui ouvre les narrations, puisque la première journée a été inaugurée par Simontault. À ce premier respect de l'équité, s'ajoute ponctuellement la prise en compte de l'âge des devisants et l'on s'achemine ainsi doucement vers l'identité de celle qui prendra la parole :

Puis que j'ay donné au soir fin à la dixiesme, c'est à moy à eslire **celle qui doit continuer celles du jourd'huy**. Et pource que madame Oisille fut la premiere des femmes qui hier parla, comme la plus sage et ancienne, je donne ma voix aujourd'huy à la plus jeune : Je ne dis pas à la plus folle, estant assurée que si nous la suyons toutes, ne ferons pas attendre vespres si longuement, que nous fismes hier. Parquoy, Nomerfide, vous tiendrez au jourd'huy les rangs de bien dire. (p. 161)

La relative ménage un certain suspens en listant uniquement le trait définitoire « féminin » et le rôle à jouer dans l'interaction, avant que la précision de l'âge (« la plus jeune ») et du caractère – la capacité à être brève, voire laconique – ne permette de compléter cette identification.

La démarche qui suit est l'inverse du cheminement de la relative au nom propre. L'enchaînement va ici du nom propre (la dénomination « Amadour ») à la relative (la désignation « celui que je pense »), laquelle rappelle que la dénomination proposée par Parlamente est purement fictive. La relative formule en corrigeant ou modifiant une dénomination plutôt qu'elle ne reformule (redit), puisque l'intéressé n'a pas été véritablement identifié :

- Or quoy que vous ayez tout dict, dist Guebron : il me semble qu'Amadour est un autant honneste et vertueux chevalier, qu'il en soit point : et veu que les noms sont supposez, je pense le congnoistre : mais puis que Parlamente ne l'a voulu nommer, aussi ne feray-je. Et contentez vous que si c'est **celuy que je pense**, son cueur ne sentit jamais nulle peur... (p. 159)

Comme tel, ce cheminement introduit un brouillage référentiel, une incertitude qui ne pèse que sur la dénomination, la dimension évaluative restant similaire.

Brouillage référentiel...

La relative périphrastique peut aussi servir à désigner un individu par ailleurs identifié dans le contexte, mais en maintenant une ambiguïté référentielle qui peut notamment servir les desseins du narrateur.

Le cas de l'ambiguïté référentielle correspond par exemple au jeu désignatif de la nouvelle 12, dans laquelle la relative « celle qui n'entrera pas en ceste chambre sans rougir » (p. 170) comprend une syllepse de sens permettant de superposer l'attente du duc – celui de recevoir une femme dans sa chambre (dont il a été question depuis le début de la nouvelle) – et le projet du futur meurtrier qui s'apprête à tuer son maître avec une épée (dont il est



question quelques lignes plus bas)²². Il s'agit d'un type d'occurrence très ponctuel, contrairement aux exemples qui suivent, mais l'objectif de brouillage du référent est le même. Le détour désignatif permet pareillement cette ambiguïté.

Dans la conversation des devisants, il arrive ainsi régulièrement qu'il soit fait allusion à tel ou tel autre membre du groupe par le recours à une relative périphrastique, ce qui complexifie parfois l'identification de l'intéressé(e). Ainsi Simontault fait-il allusion à « celle qui [lui] est si cruelle » avant la première nouvelle (p. 67) et seul le contexte permet au lecteur de comprendre qu'il s'agit très probablement de Parlamente (« Parlamente [...] se print à tousser »), sans que le mari de celle-ci ne soit alerté (« Hircan ne s'aperçoit de la couleur qui luy montoit aux jouës ») :

Hircan luy respondit : « Puis que vous avez commencé la parolle, c'est raison que vous commandiez, car au jeu nous sommes tous esgaulx. - Pleust à Dieu, dist Simontault, que je n'eusse bien en ce monde, que de pouvoir commander à toute ceste compaignie. » A ceste parolle Parlamente l'entendit tresbien, qui se print à tousser : parquoy Hircan ne s'aperçoit de la couleur qui luy montoit aux jouës, mais dist à Simontault : « Commencez à dire quelque bonne chose, et l'on vous escoutera. » Lequel convié de toute la compaignie, se print à dire : « Mes dames, j'ay esté si mal recompensé de mes longs services, que pour me venger d'Amour, et de **celle qui m'est si cruelle**, je mettray peine de faire un recueil de tous les mauvais tours, que les femmes ont fait aux pauvres hommes⁶⁸, et si ne diray rien que pure verité. (p. 67)

Comme Hircan, le lecteur est parfois dans l'incapacité d'identifier la personne ainsi désignée, ce qui soutient l'illusion romanesque d'une conversation véritable entre des proches entretenant des liens dont eux seuls ont connaissance. Le lecteur est alors spectateur d'un échange dont il ignore les tenants et les aboutissants. Signalons à ce titre les exemples suivants :

- Ma damoiselle (dist Saffredent) combien que l'esperance m'en soit ostée par celle que j'ayme, et la fureur par l'aage, si n'en scauroit diminuer la volonté. Mais puis que vous m'avez reprins d'un si honneste desir, je vous donne ma voix à dire la quatriesme nouvelle, à fin que nous voyons si par quelque exemple vous m'en pourrez desmentir. » Il est vray que durant ce propos une de la compaignie se print bien fort à rire, sachant que **celle qui prenoit les parolles de Saffredent à son avantage**, n'estoit pas tant aimée de luy, qu'il en eust voulu souffrir cornes, honte, ou dommage. Et quand Saffredent veit que **celle qui rioit** l'entendoit, il s'en tint trescontent, et se teut pour laisser dire Emarsuitte (p. 88)

Je croy bien qu'il y en a à qui vous le voudriez faire trouver bon : mais si n'estes vous pas si sot, de vouloir que vostre femme, ny celle dont vous aimez mieulx l'honneur que le plaisir, voulust jouer à tel jeu. Je croy qu'il n'y en auroit point un qui de plus près les regardast, ne qui mieulx y mist ordre que vous. - Par ma foy dist Hircan, si **celle que vous dictes** avoit fait pareil cas : et que je n'en eusse rien sceu, je ne l'estimerois pas moins. (p. 106-107)

²² Sur cet exemple, voir Éliane Kotler, « Syntaxe et narration : le rôle des relatives dans les passages narratifs de l'Heptaméron », *Études sur l'Heptaméron de Marguerite de Navarre*, Colloque de Nice, Université de Nice-Sophia Antipolis, 1992, p. 83-96.



Si dans le premier cas, une note des éditrices nous permet de comprendre que « celle qui rioit » est Longarine, qui est « celle qui prenoit les parolles de Saffredent à son advantage » ? Dans le second cas, qui est celle que Hircan désigne par la périphrase « celle que vous dictes » ? S'agit-il d'une anaphore de « votre femme » ou de « celle dont vous aimez mieulx l'honneur que le plaisir » ? Ces ambiguïtés soutiennent manifestement un jeu érotique qui affleure çà et là dans l'échange.

Reformulation...

Le choix de la relative périphrastique est aussi et régulièrement celui de la reformulation, laquelle manifeste évidemment l'opinion du locuteur qui l'utilise, qu'il s'agisse du narrateur, des devisants ou des personnages des nouvelles. La tournure sert souvent à désigner Dieu ou le Christ, cas dans lequel la figure macrostructurale de l'amplification peut effectivement être évoquée²³. En voici deux exemples parmi bien d'autres, qui sont extraits du Prologue et qui sont à mettre au compte, respectivement, du narrateur et d'Oisille :

[...] la nuit leur sembla court à louer *Dieu*, de la grace qu'il leur avoit faicte. Et après avoir prins sur le matin un peu de repos, allerent ouïr la messe, et recevoir le saint Sacrement d'union, auquel tous Chrestiens sont uniz en un, suppliant **celuy qui les avoit assemblez par sa bonté**, parfaire leur voyage à sa gloire. (p. 61)

[...] Dieu [...] nous a envoyé *son fils* en terre annoncer ceste sainte parolle et bonne nouvelle, par laquelle il promet remission des pechez, satisfaction de toutes debtes par le don qu'il nous fait de son amour, passion et merites [...]. Et ce contentement que j'en ay, me fait tant de bien, que tous les maux qui le jour me peuvent advenir, me semblent estre benedictions, veu que j'ay en mon cueur par foy, **celuy qui les a portez pour moy**. (p. 63)

Si la reformulation « re-dit un propos antérieur » (une dénomination ou une autre désignation, selon les cas), elle pose aussi « un dit nouveau »²⁴. Les détours désignatifs retenus dans ce cas de figure servent à broser un court portrait de Dieu ou du Christ à finalité épideictique. Dans le même temps, ils disent quelque chose du locuteur qui les utilise. Mis dans la bouche d'Oisille, par exemple, ils contribuent à broser l'*ethos* d'une femme pieuse.

Les implications éthiques de l'utilisation de cette périphrase sont aussi manifestes dans les récits de Parlamente, où ce sont les personnages loués qui se servent de ce type de détour. C'est le cas pour Pauline (nouvelle 19) comme pour Rolandine (nouvelle 21) :

À quoy Pauline luy feist response : que [la marquise ne devait] chercher de la vouloir separer de **celuy qui estoit immortel et invisible**. (p. 241)

Et voilà qui me fait parler sans crainte, estant assurée que **celuy qui veoit mon cueur** est avec moy. (p. 266)

La reformulation concerne aussi les cas où, dans les nouvelles, un personnage fait l'objet de dénominations ou de désignations variées de la part du devisant ou d'un autre

²³ Il est du reste à noter qu'une majuscule à « celui » est systématique dans l'édition François.

²⁴ Voir *La Reformulation. Marqueurs linguistiques – Stratégies énonciatives*, Rennes, PUR, coll. Rivages linguistiques, 2008, dir. Marie-Claude Le Bot, Martine Schuwer, Elisabeth Richard, p. 11.



personnage du récit. Dans cet ensemble, la relative périphrastique relève d'une stratégie argumentative consistant à évaluer le comportement des personnages avant de tirer la leçon de chaque récit. La relative est alors chargée de connotations (qu'elles soient mélioratives ou péjoratives) permettant de faire le partage entre le bien et le mal, entre les personnes à louer et celles qui sont à réprover. Le lexique de type péjoratif traduit le point de vue réprobateur d'un devisant et prépare la morale de son récit :

Toutesfois un jour il pensa en faire l'expérience, et se venger s'il pouvoit de **celuy qui luy faisoit ceste honte**. (p. 102)

Mais à sa venuë donna tant de choses faulces à entendre avec force presens, que non seulement se saulva de punition, mais eut la charge de **celuy qu'il n'estoit digne de servir de varlet**. (p. 188)

Le lexique de type mélioratif produit l'effet inverse et attire, selon les cas, la compassion, l'admiration sur l'intéressé(e) et, par ricochet, la réprobation sur celui qui s'oppose, d'une façon ou d'une autre, au personnage valorisé :

Et après qu'elle eut perdu la parole, et la force du corps, ce malheureux print par force **celle qui n'avoit plus de defence en elle...** (p. 79)

[Il] oublia à visiter par lettres **celle qui pour luy soustenoit tant de tribulations**. (p. 269)

Dans ces quatre exemples, on note la présence d'une antithèse évaluative, explicite ou non, entre les personnages loués (« il », « celui qu'il n'estoit digne de servir de varlet », « celle qui n'avoit plus de defence en elle », « celle qui pour luy soustenoit tant de tribulations ») et les personnages dépréciés (« celui qui luy faisoit ceste honte », « il n'estoit digne de servir de varlet », « ce malheureux », « [il] »).

Cette opposition axiologique peut être le fait de deux locuteurs. Ainsi, dans la nouvelle 1, une première relative périphrastique est-elle utilisée dans un discours direct de Saint-Aignan, personnage réprouvé, pour désigner le « pauvre jeune homme » qu'est Du Mesnil (p. 69). Le devisant, Simontault en l'occurrence, lui oppose immédiatement une autre évaluation, censée rectifier la première et démasquer le mensonge de l'assassin :

« Venez y voir. À ceste heure vous ai-je vengée de **celuy qui vous a tant fait de honte**. » Et en disant cela donna d'un poignart qu'il avoit dix ou douze coups dedans le ventre de **celuy, que vivant il n'eust osé assaillir**. (p. 72)

Ainsi, la relative périphrastique est-elle aussi et surtout un détour relevant de la reformulation paraphrastique²⁵, de la construction d'un paradigme d'équivalences, laquelle autorise l'attribution de traits péjoratifs ou mélioratifs qui doivent préparer la leçon tirée de l'exemple retenu. Dans la Nouvelle 2, par exemple, où Oisille entend parler d'une femme mémorable par sa vertu, le personnage féminin est désigné comme une « vraie femme de bien », une « pauvre femme », avant d'être nommée « celle qui n'avoit plus de deffense en elle », au moment de sa mort. L'argumentation repose ici largement sur le pathos, argumentation efficace, du reste, puisqu'à l'issue de la narration, les dames ont toutes « la larme à l'œil » (p. 81).

²⁵ Françoise Dufour, « Reformulation métalinguistique et re-catégorisation du référent : du progrès civilisateur au développement, *L'acte de nommer, une dynamique entre langue et discours*, Paris, Sorbonne nouvelle, 2007, p. 165-176.



La périphrase est aussi utilisée ponctuellement, pour étayer telle ou telle autre argumentation. C'est le cas dans le discours du gentilhomme de la nouvelle 4, qui essaie de séduire une Reine en la détournant de son mari adultère et du gentilhomme qui se meurt d'amour dans la nouvelle 9 :

Il me semble qu'il est temps que la verité vous oste la sottie amour que vous portez à **celuy qui ne vous aime point**. (p. 85)

Quelle occasion vous amene, ma dame, de venir visiter **celuy qui a desja le pied en la fosse et de la mort duquel vous estes la cause** ? (p. 117)

Dans les deux cas, on note que le locuteur recourt au paradoxe et souligne une incompatibilité entre deux faits (aimer celui qui n'aime pas ; se soucier de quelqu'un qu'on a tué) et pousse l'interlocuteur à adopter une réaction appropriée (ne plus aimer²⁶ ; faire revenir à la vie²⁷). On note que dans la nouvelle 9, cette périphrase entre en antithèse immédiate avec une autre périphrase utilisée dans la réponse du personnage de la mère :

- Comment, ce dist la dame, seroit il bien possible, que **celuy que nous aimons tant**, peust recevoir la mort par nostre faulte ?

La formulation conserve le choix de la troisième personne – pour un locuteur présent dans la situation d'énonciation –, mais rectifie les implications de la première tournure (nous le tuons, donc nous ne l'aimons pas) et modifie les termes du paradoxe.

Catégorisation...

La notion de catégorisation mobilisée ici – c'est-à-dire (en termes linguistiques et cognitifs) un acte mental « consistant à structurer les éléments du réel en catégories d'objets, d'événements, d'entités conceptuelles, à partir de propriétés jugées communes »²⁸ – concerne le cas, récurrent dans le texte, où la relative périphrastique est précédée de l'outil comparatif « comme » et s'ouvre sur un pronom démonstratif désignant un animé et dans une tournure qui équivaut en français moderne à l'expression « en homme/ femme qui »²⁹. Ce n'est plus un rapport de synonymie qui est en cause, mais à une relation comparative, introduite dans un complément circonstanciel pour apporter des renseignements sur un personnage :

Puis que ma femme a si bien entendu la glose de mon propos, et qu'un pasetemps particulier ne luy plaist pas, je croy qu'elle sçaura mieulx, que nul autre dire celuy où chacun prendra plaisir, et de ceste heure je me tiens à son opinion, **comme celuy qui n'en a nulle autre que la sienne**. (p. 65)

[...] il trouva sa femme plus belle, plus gorgiase, et plus joyeuse qu'elle n'avoit accoustumé, **comme celle qui se resjouyssoit d'avoir saulé la conscience de sa chamberiere**. (p. 110)

La Comtesse, **comme celle qui ne leur vouloit en rien desobeir** l'accorda... (p. 140)

²⁶ Plus loin, l'interlocutrice acceptera ainsi de « [jouer] la vengeance dont la passion [c'est-à-dire la souffrance] avoit esté importable » (p. 86).

²⁷ La demoiselle auquel le gentilhomme s'adresse ici est ainsi désignée par la relative « celle qui estoit sa vie et resurrection » (p. 117).

²⁸ Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004, article « Catégorisation »

²⁹ Georges Gougenheim, *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Picard, p. 77.



Et **comme celle qui se fascha à la longue** [...] elle se retira à Dieu »
(p. 252)

[Elle] oublia les affaires de sa maison, sa personne et sa famille :
comme celle qui estimoit avoir perdu le fruit de ses labeurs »
(p. 384)

[...] l'autre rechargea tant de fois, **comme celui qui aimoit l'honneur de la maison**, qu'on y meit un guet... (p. 395)

Amadour tant pour l'honesteté qu'il trouva en elle, que pource qu'elle avoit bien trois mille ducats de rente en mariage, delibera de l'entretenir **comme celui qui la vouloit espouser**. (p. 125)

Ce genre de formule constitue un outil de vraisemblance narrative en ce qu'il explique et justifie le comportement d'un personnage par un syllogisme implicite :

Un homme qui veut conserver l'honneur d'une maison démasque les menteurs,

Or cet homme aime cette maison,

Donc il démasque les menteurs [*« rechargea tant de fois »*]

Le tour permet ainsi d'évoquer des habitudes comportementales, stéréotypiques, qui rendent les personnages concernés vraisemblables.

Lorsqu'il est utilisé dans les échanges entre devisants, il relève parfois explicitement de la pétition de principe, un sophisme parmi tous ceux qu'utilisent régulièrement les devisants³⁰ et qui consiste, en l'occurrence et selon Aristote, à utiliser des « synonymes ou [...] un terme ou [...] une expression ayant la même signification », ici le même référent³¹. Pour les auteurs du *Traité de l'argumentation*, la pétition de principe est une faute d'argumentation qui « concerne l'argumentation *ad hominem* et la présuppose, car son domaine n'est pas celui de la vérité, mais celui de l'adhésion »³². Il s'agit d'un type d'arguments qui « persuadent manifestement certaines personnes, alors qu'ils ne le devraient pas »³³ parce qu'ils reposent sur un certain opportunisme exploitant ce que l'on sait de son interlocuteur.

Dans ce cas de figure, la relative périphrastique est utilisée pour catégoriser telle ou telle autre personne en fonction de ce à quoi les interlocuteurs sont réceptifs. Autrement dit, le procédé est fautif (car il catégorise de manière arbitraire) et intéressé (car il repose sur une forme de manipulation). L'utilisation de la proposition relative dans un syntagme nominal et dans une structure attributive permet de mettre en évidence le fonctionnement sophistique du procédé :

³⁰ Voir nos articles : « Le dialogue dans l'*Heptaméron* (1559) de Marguerite de Navarre : remarques sur l'emploi de quelques sophismes », *Styles, genres, auteurs*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne 2005, n° 5, p. 31-44 ; « La polémique dans l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre : remarques sur quelques formes de l'argumentation *ad personam* », *Seizième siècle*, 2005, n° 61, p. 25-36 ; « L'argumentation d'autorité dans l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre », *Réforme Humanisme Renaissance*, n° 63, 2006, p. 75-89 ; « Définir pour manipuler : sur un cas de sophisme ordinaire », Actes du colloque international de Tunis, « Le discours manipulateur », à paraître en 2020.

³¹ Aristote, *Topiques*, VIII, 13, p.360. Voir aussi Arthur Schopenhauer, *L'art d'avoir toujours raison*, Paris, Mille et une nuits, 1998, p. 31 *sqq.*

³² Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p.153.

³³ *Ibid.*, p. 149.



Si est-ce, dist Saffredent, que **celle, qui reffuse pain au pauvre mourant de faim**, en est estimée la meurtriere. (p. 465)

Je ne trouve point, ma dame, dist Saffredent, qu'il soit une plus grande nécessité, que **celle qui faict oublier toutes les autres**. (p. 465-466)

Les relations attributives posent des équivalences du types « celle qui reffuse pain au pauvre mourant de faim = le meurtrier » et « celle qui faict oublier toutes les autres = la plus grande des nécessités », équivalences imparables *a priori*, surtout pour l'auditoire féminin, sujet à la compassion et à l'empathie.

Or, dans le premier cas, le groupe périphrastique désigne une dame qui refuse d'accorder ses faveurs à un homme. Dans le second cas, il s'agit de la passion amoureuse. Saffredent ne peut évidemment pas affirmer qu'« une dame qui résiste à un homme est une criminelle », ce qui serait une contre-vérité manifeste, mais en substituant une métaphore (ne pas être aimé = mourir de faim) à cette désignation explicite, l'affirmation est cohérente. Le raisonnement est semblable dans le second exemple, si ce n'est que l'équivalent proposé n'est pas d'ordre métaphorique.

Le sophisme est réfuté par Oisille dans les deux cas, qui distingue les deux objets liés dans la relation périphrastique. Elle conteste ainsi l'équivalence entre les besoins d'un homme et ceux du pauvre :

Si voz requestes, dist Oisille, estoient aussi raisonnables que celles du pauvre demandant sa nécessité, les dames seroient trop cruelles de vous refuser. (p. 465)

L'hypothèse est posée et niée :

Mais (Dieu mercy) ceste maladie ne tuë que ceux qui doivent mourir dans l'année. (p. 465)

Dans le second exemple, Oisille nie que la passion amoureuse soit celle « *qui faict oublier toutes les autres* » et elle cite des besoins vitaux plus essentiels :

Qui³⁴ vous laisseroit jeusner, dist Oisille, sans vous bailler autre viande, on vous feroit bien changer de propos. (p. 466)

Dans ce cas, le sophisme est manifeste parce qu'il est vraisemblable que Saffredent sait à quel point on peut émouvoir les dames en faisant appel au principe de charité. Parlamente a du reste l'occasion de rappeler que c'est une vertu indispensable aux femmes³⁵. Oisille confirme ce point en évoquant l'attitude des femmes devant le « pauvre demandant sa nécessité », mais elle conteste l'amalgame abusif fait entre des situations qu'elle dissocie très clairement.

Les quelques exemples de relatives périphrastiques rapportés ici illustrent les potentialités pragmatiques d'une tournure syntaxique qui repose sur le principe de la substitution : substitution dans l'attente éventuelle de quelque chose de plus précis, substitution pour embrasser un ensemble imprécis, pour égarer le lecteur, pour évaluer ou encore pour catégoriser le réel et en asseoir la vraisemblance. Cette substitution se comprend dans la prise en compte d'un paradigme de possibles, parmi lesquels chacune des multiples

³⁴ Le « qui » est équivalent à « si l'on ».

³⁵ « Sans charité et amour, dist Parlamente, ne faut-il pas qu'elles soient... » (p.345).



subjectivités faisant entendre sa voix dans le texte opère un choix, en fonction des objectifs qui lui sont les siens et/ou qui lui sont attribués.

Bibliographie :

Corpus de référence :

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Paris, éd. Michel François, Classiques Garnier, 2005.

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron des nouvelles*, éd. Nicole Cazauran et Sylvie Lefèvre, Paris, Folio classique, 2000.

Articles et ouvrages critiques :

Aristote, *Rhétorique*, Paris, Le Livre de poche, 1991.

Aristote, *Topiques*, Paris, Vrin, 1990.

Françoise Dufour, « Reformulation métalinguistique et re-catégorisation du référent : du progrès civilisateur au développement, *L'acte de nommer, une dynamique entre langue et discours*, Paris, Sorbonne nouvelle, 2007, p. 165-176.

Georges Gougenheim, *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Picard, 1984.

Georges Kleiber, « De la dénomination à la désignation : le paradoxe ontologico-dénotatif des odeurs », *Langue française* 2/2012, n° 174, p. 45-58.

Georges Kleiber, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, n° 36, 2001, p. 21-41.

Éliane Kotler, « Syntaxe et narration : le rôle des relatives dans les passages narratifs de l'*Heptaméron* », *Études sur l'Heptaméron de Marguerite de Navarre*, Colloque de Nice, Université de Nice-Sophia Antipolis, 1992, p. 83-96.

Alexandre Lorian, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 313.

Véronique Magri, « Paraphrases, périphrases, antonomases et désignation de l'altérité », SHS Web of Conferences 46, CMLF 2018, <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184606011> (consulté le 3 juillet 2020).

Gisèle Mathieu-Castellani, *La conversation conteuse, Les Nouvelles de la Reine de Navarre*, Paris, PUF, 1992.

Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de poche, 1992.

Véronique Montagne, « Le dialogue dans l'*Heptaméron* (1559) de Marguerite de Navarre : remarques sur l'emploi de quelques sophismes », *Styles, genres, auteurs*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne 2005, n° 5, p. 31-44.

Véronique Montagne, « La polémique dans l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre : remarques sur quelques formes de l'argumentation *ad personam* », *Seizième siècle*, 2005, n° 61, p. 25-36.

Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004.

Christine Noille, « Rhétorique de la périphrase : la figure comme dispositif de mise en forme », *La Réserve* [En ligne], <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/reserve/292-rhetorique-de-la-periphrase-la-figure-comme-dispositif-de-mise-en-forme> (consulté le 3 juillet 2020).

Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Presses universitaires, 1966.



La Reformulation. Marqueurs linguistiques – Stratégies énonciatives, Rennes, PUR, coll. Rivages linguistiques, 2008, dir. Marie-Claude Le Bot, Martine Schuwer, Élisabeth Richard.

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.

Jean-François Sablayrolles, « Nomination, dénomination et néologie : intersection et différences symétriques », *Neologica*, n° 1, mars 2007, p. 87-99.

Arthur Schopenhauer, *L'art d'avoir toujours raison*, Paris, Mille et une nuits, 1998.

Marie-Claire Thomine et Véronique Montagne, Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Atlande, Clefs concours – Lettres XVI^e siècle, Paris, 2020.